



---

Centre d'appui pour la prévention  
des infections associées aux soins

# *Nouvelle organisation de la prévention des infections associées aux soins*

Mardi 10 octobre 2017

17<sup>e</sup> journée caennaise de prévention des infections associées aux soins

F. Borgey

# Définitions

IN = Infection **nosocomiale** (1999)



Environ 1 patient/20  
Surcoût variable  
(400 € à 40 000 €)



IAS = Infection **associée aux soins** (2007)

- « si elle survient **au cours ou au décours d'une prise en charge** (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) **d'un patient**, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge »



# Mise en place du réseau CClin-Arlin



- 5 CClin (1992)
    - Structure d'encadrement et organe de coordination des actions de LIN
    - Animations des antennes régionales
  - 26 Arlin (2006)
    - Relai de proximité des CClin
    - Assistance de proximité aux établissements de santé et médico sociaux (EHPAD, FAM et MAS)
- Une **Arline pour la Basse-Normandie**
- Une **Arline pour la Haute-Normandie**

# 2015/2016 : 1<sup>re</sup> évolution...

- Instruction n° 202 du 15 juin 2015 relative au Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (**Propias**)
  - Élargissement aux 3 secteurs de soins autour du parcours de soins
  - Pilotage DGCS-DGOS-DGS
- Réformes des territoires



 **Legifrance**.gouv.fr  
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

Accueil | Droit français | Droit européen | Droit international | Traductions | Bases de données

Vous êtes dans : Accueil > Dossiers législatifs > Lois publiées de la XIV<sup>ème</sup> législature > Dossiers législatifs - LOI n° 2015-991 du

**LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République**

Dernière modification: 08 août 2015



# 2015/2016 : 1<sup>re</sup> évolution...

## ➤ Une Arlin Normandie

- 2 sites : Caen et Rouen
- Equipes

### Caen

1,5 PH

*France BORGEY*

*Pascal THIBON*

1 cadre

*Liliane HENRY*

1 secrétaire

*Josiane LEBELTEL*

### Rouen

1 PH

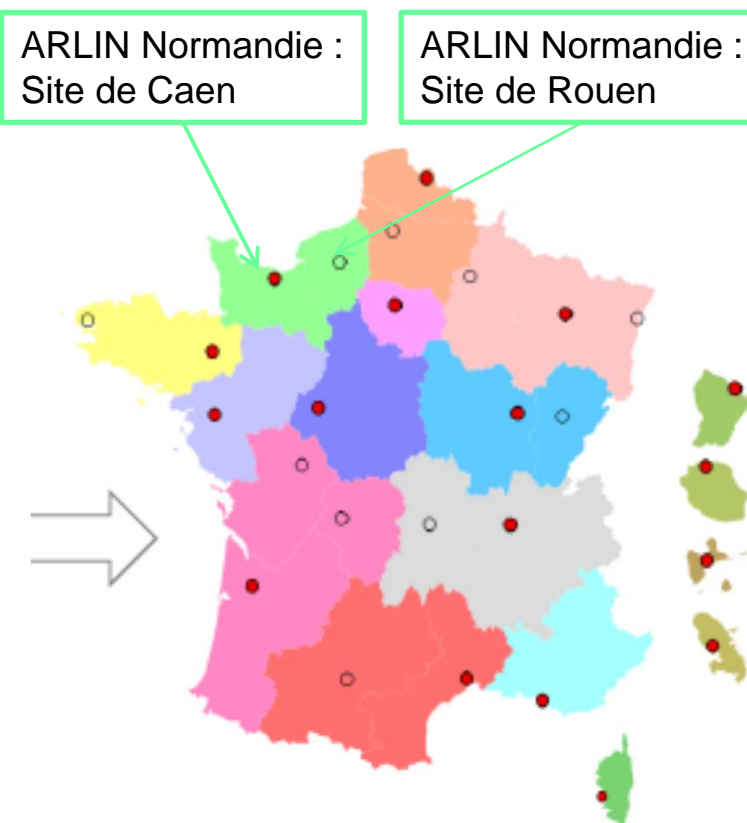
*Laurence GUET*

1 IDE

*Isabelle ROLAND*

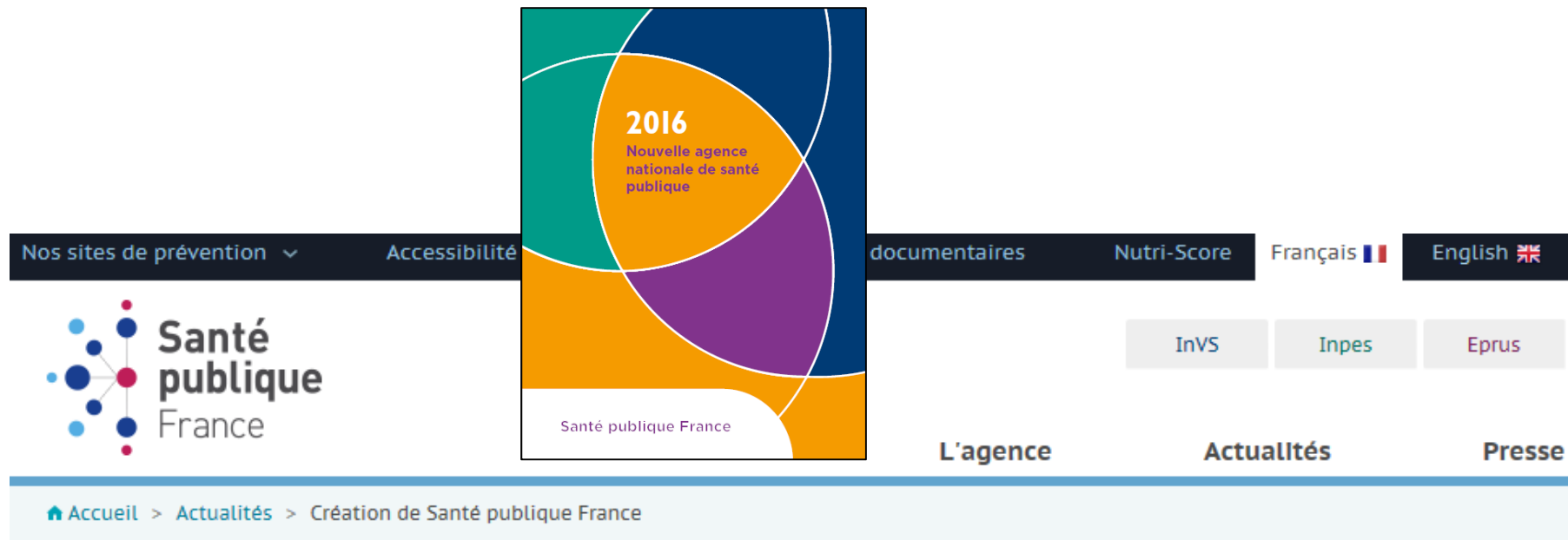
1 secrétaire

*Clémence VAUTIER*



# 2016/2017 : 2<sup>e</sup> évolution...

- Création de l'ANSP : Agence nationale de santé publique (Santé publique France)



- Loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ⇒ Réforme des vigilances

# Réforme des Vigilances

ENJEUX

Renforcer la protection de la population contre les menaces sanitaires en **améliorant le signalement et le traitement** des événements indésirables

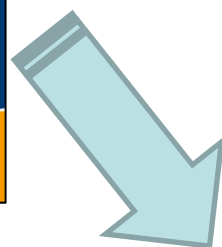
Améliorer le **service rendu** aux professionnels de santé et aux usagers

AXES DE TRAVAIL

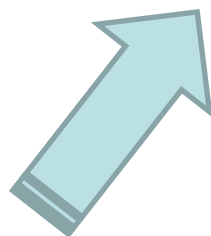
1 - Faciliter et promouvoir la déclaration des événements indésirables

2 - Optimiser et simplifier le dispositif de la veille sanitaire en région

3 - Améliorer la lisibilité et le pilotage global des vigilances



# Réorganisation des structures régionales de prévention des infections associées aux soins



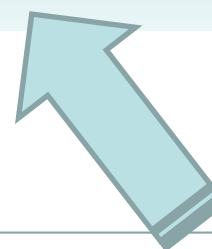
 **Legifrance**.gouv.fr  
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

Accueil | Droit français | Droit européen | Droit international | Traductions | Bases de données

Vous êtes dans : Accueil > Dossiers législatifs > Lois publiées de la XIV<sup>ème</sup> législature > Dossiers législatifs - LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

**LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République**

Dernière modification: 08 août 2015



**Réforme des Vigilances**





# Objectifs

- Optimiser le dispositif des ex CCLin et ex Arlin pour coller à la nouvelle carte des territoires
  - Renforcer la mutualisation des ressources et des structures (esprit de la réforme des vigilances)
  - Adapter les moyens aux missions attendues
- 
- Révision du dispositif avec des modalités transitoires en 2016
  - Créer des « **Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins** »

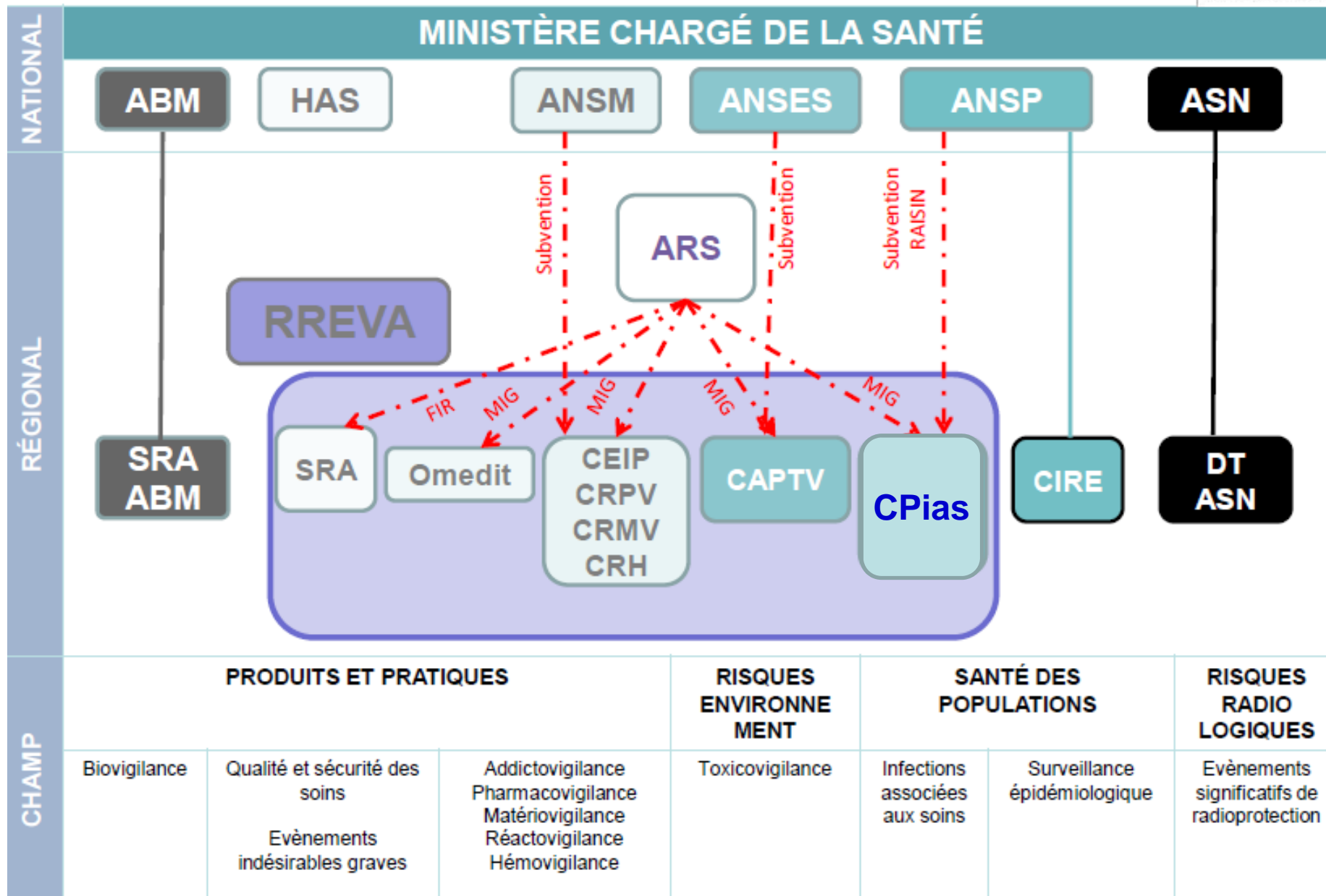
# Organisation sur le territoire

- Dispositif constitué de **17 structures implantées en CHU**
  - Les **5 CClin** et les **22 Arlin** de métropole deviennent **13 structures régionales** (soit une par nouvelle région)
  - Les **4 Arlin des DOM** restent **4 structures régionales**
  - Dans les régions qui ont fusionné (7), **les structures conservent des équipes de proximité afin d'assurer une couverture territoriale suffisante**

$$5 + 26 \Rightarrow = \underline{17} !$$

- Les 17 structures font partie des **RREVA** dont les **ARS assurent la coordination**
- Tutelle : DGOS – DGS
- **Pilotage scientifique** : **ANSP** pour mise en œuvre des missions nationales

# VEILLE, ALERTES ET VIGILANCES RESEAU REGIONAL DE VIGILANCES ET D'APPUI (RREVA)



Source : Ministère de la santé – Réunion du 2 février 2016

# Réseaux **RE**gionaux de **V**igilance et d'**A**ppui (**RREVA**)

- SRA : Structure Régionale d'Appui à la qualité et sécurité
- OMÉDIT : Observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et des innovations
- CEIP : Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
- CRPV : Centre Régional de Pharmaco-Vigilance
- CRH : Coordonnateur Régional d'Hémovigilance
- CAPTV : Centre Anti-Poison et de Toxicovigilance
- CClin-Arlin : Centre de Coordination – Antenne Régionale de Lutte contre les IN
- CPias : Centre d'appui à la prévention des infections associées aux soins

# Impact réglementaire

5 février 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 18 sur 77

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017  
relatif à la prévention des infections associées aux soins

NOR : AFSP1629493D

#### « Sous-section 2

#### « Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

« Art. R. 1413-83. – Dans chaque région, pour la mise en œuvre des orientations de la politique de santé définie à l'article L. 1411-1 concourant à la prévention des infections associées aux soins, un centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins assure les missions suivantes :

« 1° L'expertise et l'appui aux professionnels de santé, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice, pour la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux ;

« 2° La coordination ou l'animation de réseaux de professionnels de santé concourant à la prévention des infections associées aux soins ;

« 3° L'investigation, le suivi des déclarations mentionnées à l'article R. 1413-79 et l'appui à leur gestion à la demande des professionnels de santé concernés ou de l'agence régionale de santé.

« Le centre est membre du réseau régional de vigilance et d'appui de sa région mentionné à l'article R. 1413-62. Il participe aux travaux de celui-ci, notamment sur l'organisation de la veille sanitaire et des vigilances.

# Impact réglementaire

5 février 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 18 sur 77

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017  
relatif à la prévention des infections associées aux soins

NOR : AFSP1629493D

« Art. R. 1413-84. – Le directeur général de l'agence régionale de santé désigne un établissement de santé dans lequel le centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins est implanté, pour une durée de cinq ans renouvelable, après avis du directeur général de l'Agence nationale de santé publique. Le centre est implanté dans un établissement de santé et peut comporter plusieurs unités hébergées dans d'autres établissements de santé de la région.

« Cette désignation a lieu après appel à candidatures selon un cahier des charges auquel les centres doivent se conformer et qui est défini par un arrêté du ministre chargé de la santé. Ce cahier des charges précise notamment la nature des travaux des centres et leur organisation.

« Le responsable du centre, dont l'identité figure dans l'acte de candidature, est un médecin ou un pharmacien compétent en hygiène hospitalière ou en prévention des risques infectieux.

« Le directeur général de l'agence régionale de santé peut recourir au centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins d'une autre région pour mutualiser l'accomplissement de certaines des missions mentionnées à l'article R. 1413-83, avec l'accord du directeur général de l'agence régionale de santé compétent.

# Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- Missions **d'expertise et appui**
  - **Conseil et assistance technique** pour des questions d'ordre scientifique, technique ou organisationnel en provenance des **ES, établissements et services médico-sociaux** et professionnels de santé du **secteur des soins de ville**, de **l'ARS** ou du **ministère** de la santé
  - **Identification des problématiques régionales** en termes de risques infectieux associés aux soins à partir notamment des demandes de **conseils**, des **signalements** et **alertes** et résultats des **surveillances** et **enquêtes épidémiologiques**
  - **Contribution** à l'élaboration de la stratégie et des **plans régionaux** de prévention des IAS
  - **Valorisation** des données et **promotion de la déclaration des IAS**, notamment par l'organisation ou l'appui aux **retours d'expérience**

# Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Animation territoriale, accompagnement, formation**
  - Constitution et **animation de réseaux de professionnels** (ES, EMS, ville)
  - **Aide à l'interprétation** et la **diffusion** et l'appropriation des **recommandations, réglementations, études**, résultats des actions de **surveillance** et campagnes nationales, y compris la **promotion de la vaccination**, en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
  - Contribution à **l'information** et la **formation des acteurs de la prévention des IAS**, des professionnels de santé et des usagers, notamment par l'organisation d'actions de formation continue, le **développement et la promotion de nouveaux outils pédagogiques de gestion des risques** ou la participation à la conception ou la mise en œuvre d'actions de **sensibilisation** et **d'éducation pour la santé** en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
  - Contribution à **l'animation du réseau des référents** chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques en lien avec l'ARS
  - **Actualisation de l'annuaire des ressources au niveau régional** (mailings, gestion des inscriptions, formulaires...)



# Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Surveillance, investigation et appui à la gestion de la réponse en appui aux ARS**
  - **Investigation des épisodes infectieux associés aux soins** dans le cadre des déclarations prévues à l'article R. 1413-79 du CSP
  - **Suivi et appui à la gestion des épisodes infectieux associés aux soins dans le cadre du signalement**; proposition de préconisations, de pistes d'amélioration des pratiques ou de l'organisation, et d'évaluations de leur mise en place, le cas échéant
  - **Accompagnement à la gestion des risques** et réalisation d'évaluation des pratiques de prévention des IAS, notamment sur site. Préparation et **aide à la gestion de risques sanitaires émergents d'origine infectieuse** et à potentiel épidémique

# Et pour les missions nationales ?

- 10 missions nationales
  - 1 mission **Signalement** (coordination Santé publique France)
  - 5 missions **réseaux nationaux de surveillance** (BMR-ICD, ATB, ISO, Réa, CV)
  - 1 mission **Enquêtes /études**
  - 1 mission **Audits et évaluation** (GREPHH)
  - 1 mission **Documentation** (Nosobase<sup>®</sup>)
  - 1 mission **Formation /sensibilisation prévention des IAS**
- Appels à projet pour les missions nationales
- Analyse des dossiers (nov.-déc. 2017)
- Nomination le 31/12/2017 au plus tard
- Démarrage des actions le 01/01/2018

Et donc en pratique,  
pour la Normandie ?

# 2016/2017 : 2<sup>e</sup> évolution...

- Appel à candidature
- Un **CPias Normandie**
- Une équipe
- 2 sites : Caen et Rouen

## Caen

1,5 PH

*France BORGEY, responsable*

*Pascal THIBON*

1 cadre

*Liliane HENRY*

1 secrétaire

*Josiane LEBELTEL*

## Rouen

1 PH

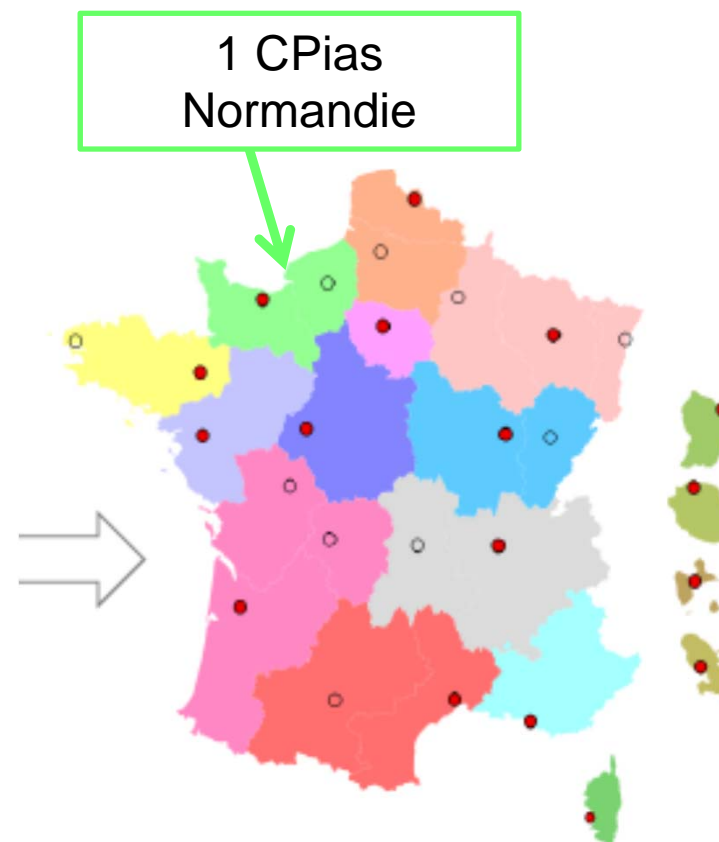
*Laurence GUET*

1 IDE

*Isabelle ROLAND*

1 secrétaire

*Clémence VAUTIER*



# Arlin Normandie (2016)

⇒ CPias Normandie (1<sup>er</sup> juillet 2017)

- Une équipe
- Deux sites
- Un logo
- Un compte twitter 
- Une liste de discussion
- Un site internet



## PRESENTATION

### EQUIPE

L'équipe

### 2016

> Réunification de la Basse et de la Haute Normandie



> Réunification des 2 Arlin : Arlin Normandie (2 sites)

- Arlin Normandie Caen
- Arlin Normandie Rouen

# Site internet

- Adresse : [www.rrhbn.org](http://www.rrhbn.org)



**CPIas Normandie**

**17<sup>e</sup> Journée Caennaise de prévention des IAS, le 10 octobre 2017**

L'Arln/CPIas Normandie Caen vous propose une journée de formation sur la prévention des infections associées aux soins dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux ([programme à télécharger](#)).

Cette journée se déroulera le mardi 10 octobre 2017 de 9h00 à 16h30 au Centre de Congrès de Caen.

Les thèmes abordés lors de cette journée sont les suivants : nouvelle organisation de la prévention des IAS, *Clostridium difficile*, usage raisonné des détergents-désinfectants, précautions complémentaires contact et quick-audit sur l'hygiène des mains.

 Agrément DPC pour les médecins, pharmaciens, sages-femmes et paramédicaux

ACTUALITES PRESENTATION PROTOCOLES FORMATIONS AUDITS/ETUDES CONGRES AUTRES

ACTUALITES

# Protocoles

ACTUALITES

PRESENTATION

PROTOCOLES

FORMATIONS

AUDITS/ETUDES

## PROTOCOLES

### SOINS

## Protocoles

Les documents sont élaborés par des groupes de travail coordonnés par le CPias Normandie avec la participation des hygiénistes de la région Normandie. Ce sont des outils d'aide pour les professionnels, destinés à faciliter la rédaction de protocoles propres aux établissements de la région.

Ces documents sont à disposition des professionnels de tous établissements de santé, médico-sociaux et soins de ville, consultables et téléchargeables en cliquant sur les liens ci-dessous.

### Documents à télécharger

• Accidents exposant au sang (AES)

• Infections urinaires

• Hémocultures

• Hygiène des mains

• Picc-line

• Précautions standard

• Précautions complémentaires

• Prélèvement capillaire pour surveillance glycémique

• Sondage vésical

• Fiches BHRé / Ville EMS

Ces documents peuvent être utilisés en l'état ou être adaptés en fonction des structures, tout en citant la source (CPias Normandie).

### EPIDÉMIES

• Gale

• Gastro-entérites aiguës (GEA)

• GEA : Fiche de signalement externe de cas groupés

• TIAC : Fiche de signalement externe de cas groupés

• Infections Respiratoires Aiguës (IRA)

• IRA : Fiche de signalement externe de cas groupés

• Fiches BHRé / Ville EMS

# Formations

## Outils de formation : hygiène des mains

Mars 2015

L'ARLIN de Basse-Normandie vous propose des outils de formation sur l'hygiène des mains, à destination des professionnels exerçant en établissements médico-sociaux ou de santé.

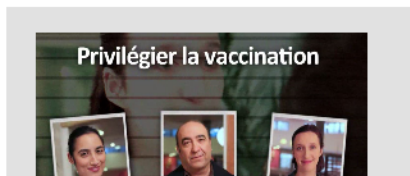
## Vaccination contre la grippe Saison 2017-2018

Octobre 2017

Pour vous aider à promouvoir la vaccination contre la grippe, le Réseau Normand Qualité Santé Qual'va (ex RBNSQ) en partenariat avec le CPIas (ex Arlin) Normandie propose, aux hygiénistes de la région, plusieurs sessions (2 jours) de formation sur la "gestion des risques en hygiène" :

Les documents mis à votre disposition :

- > une charte d'engagement de votre établissement :
  - établissement de santé ([format pdf](#) ou [format à compléter](#)),
  - établissement médico-social ([format pdf](#) ou [format à compléter](#))
- > un diaporama "information générale"
- > un diaporama "6 idées reçues"
- > un diaporama "7 bonnes raisons"
- > une vidéo proposée par le Ministère de la Santé (ci-dessous)



## Les précautions standard

Avril 2016

Une des mesures fondamentales de l'application des **précautions standard** est le respect des précautions standard. Le Réseau Normand Qualité Santé Qual'va (ex RBNSQ) en partenariat avec le CPIas (ex Arlin) Normandie propose, aux hygiénistes de la région, plusieurs sessions (2 jours) de formation sur la "gestion des risques en hygiène" :

- > un diaporama (Arlin Normandie)
  - > un diaporama (Arlin Normandie)
- En complément, une vidéo sur la douche à la douchette versus lave-bassin et les tenues
- > une [vidéo - excréta](#)

## Gestion des risques en hygiène

Le Réseau Normand Qualité Santé Qual'va (ex RBNSQ) en partenariat avec le CPIas (ex Arlin) Normandie propose, aux hygiénistes de la région, plusieurs sessions (2 jours) de formation sur la "gestion des risques en hygiène" :

- **Méthodes a posteriori**

Inscription directement sur le site internet de Qual'Va : > [Lien Qual'Va](#)

- **Méthodes a priori**

Une formation DPC à la gestion du risque infectieux en hygiène *a priori* est proposée sur le site internet de Qual'Va : > [Lien Qual'Va](#)

Vous pouvez télécharger le [pré-programme](#) sur notre site

Inscription directement sur le site internet de Qual'Va :

> [Lien Qual'Va](#)



ARLIN

## Les précautions complémentaires contact

Juin 2017

**Les précautions complémentaires** sont des mesures à mettre en place, en plus des précautions standard, dans des situations spécifiques afin de prévenir les risques de transmission croisée lors de la prise en charge du patient-résident dans les établissements de santé, médico-sociaux et en soins de ville.

Le CPIas Normandie propose un support de formation sous forme de diaporama (théorie et quizz sur des situations) à destination des professionnels de santé.

> Diaporama "[les précautions complémentaires : faites le bon choix](#)"



# Audits/études

## AUDITS/ETUDES

10/04/2017

### Enquête Nationale Prévalence 2017

Enquête Nationale de Prévalence 2017  
Structures : Etablissements de Santé  
Public : professionnels de santé

Une enquête nationale de prévalence (ENP) de  
des traitements anti...  
L'enquête se dérou  
mai et le vendredi  
Cette année, l'ENP  
dont 50 ES pour être  
Tous les ES peuvent

### Audit régional U Prise en charge urinaires en EHP

Structures : EHPAD  
Public : médecins coordonnateurs

Cet audit est proposé aux EHPAD désir  
charge des infections urinaires : cyst  
urinaires masculines.

#### Documents à télécharger:

> Documents et formulaire d'inscription sur la page "Evaluation des pratiques"  
du Site internet de NormAntibio



10/03/2017

### Prévention du risque infectieux

Épidémiologie - Etablissements de santé

Données - (accès réservé)

#### Tableaux de bord des consommations et des résistance

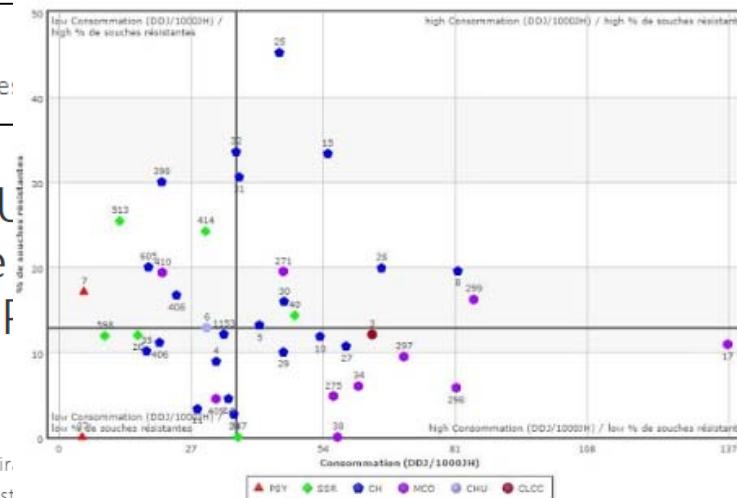
Cette surveillance est coordonnée en partenariat entre NormAntibio et l'ARLIN Normandie

#### Mode d'emploi

Base de données des consommations  
normands



nts de santé



ogramme national  
du DARI réalisé

### es pratiques lles régionale sur le es antibiotiques

santé publics et privés  
ciens, référents ATB

ales en matière de qualité des prescriptions des



> Grille de recueil et présentation  
Site internet de l'Omédit Normar

# En conclusion

- **Évolution...** dans la **continuité** !
- **Vos interlocuteurs ne changent pas !**
- *Continuez à nous solliciter...* 😊

## **CPias Normandie**

### Site de Caen

CHU de Caen – Niveau 3  
A<sup>ve</sup> de la Côte de Nacre  
14033 Caen Cedex 9  
Tél : 02 31 06 51 51  
Fax : 02 31 06 49 14  
Mails :  
[borgey-f@chu-caen.fr](mailto:borgey-f@chu-caen.fr)  
[thibon-p@chu-caen.fr](mailto:thibon-p@chu-caen.fr)  
[henry-l@chu-caen.fr](mailto:henry-l@chu-caen.fr)  
[lebeltel-j@chu-caen.fr](mailto:lebeltel-j@chu-caen.fr)

### Site de Rouen

CHU de Rouen – C. Nicolle  
1 rue de Germont  
76031 Rouen Cedex  
Tél : 02 32 88 68 77  
Fax : 02 32 88 09 66  
Mails :  
[laurence.guet@chu-rouen.fr](mailto:laurence.guet@chu-rouen.fr)  
[isabelle.roland@chu-rouen.fr](mailto:isabelle.roland@chu-rouen.fr)  
[clemence.vautier@chu-rouen.fr](mailto:clemence.vautier@chu-rouen.fr)

Merci de votre attention

